

comme nous l'avons déjà dit. D'ailleurs ces immeubles ne produisent pas de revenus, à moins de circonstances exceptionnelles, expropriations ou cessions de terrain.

Il ne faut jamais oublier quand on traite ce sujet que ces communautés ont élevé ici la plupart des établissements de Charité, écoles, asiles, hospices pour les malades, les infirmes sans secours de l'État ou de la province, qu'elles ne reçoivent pour leur entretien, leur service que des subventions absolument insuffisantes ; qu'elles se chargent de recruter les ressources nécessaires en sollicitant les âmes charitables, et exonèrent ainsi le trésor public de lourdes dépenses qui se traduiraient par des impôts ou des contributions forcées.

C'est là un point de vue trop souvent négligé. Il semble quand on parle des sœurs, qu'elles soient tenues à tous les sacrifices quand vraiment, elles ne rendent que des services volontaires ! Dieu seul sait quels services ! Où trouver, en effet, de la part de mercenaires ce dévouement, cette tendresse pour le malade, l'infirmes, que la religion inspire aux sœurs Grises de Nazareth envers leurs pauvres aveugles, aux sœurs de la Providence envers leurs sourdes-muettes et leurs incurables, aux petites sœurs des Pauvres, envers leurs vieillards impotents ? On fait en France à cet égard la douloureuse expérience de la charité administrative. Or tous les intéressés s'en plaignent : les malades d'abord, négligemment traités ; les contribuables ensuite qui, de ce chef, voient augmenter leur bill d'impôts.

Mais il est temps de revenir au sujet qui nous occupe plus directement pour conclure qu'à Notre-Dame du Bon Conseil, sans la charité, c'est-à-dire sans les quêtes des sœurs il y a longtemps que l'établissement aurait fermé ses portes, ou pour mieux dire n'aurait jamais pu les ouvrir.

CHRONIQUE

* * Le R. P. Fissot étant tombé malade, est remplacé dans la chaire de Notre-Dame par le R. P. Gaffre, dominicain d'Ottawa.

* * Mgr Racine, Mgr Gravel et M. le chanoine J. B. Proulx, s'embarqueront au Havre le 26 du courant, et seront à Montréal vers le 7 avril.

* * Voici la dernière statistique de l'Institut de la Congrégation de Notre Dame de Montréal.

Cet institut compte aujourd'hui 1,002 religieuses professes.